



# Organisation du I er Cycle

Orphéons et Opus



Mairie de Commentry  
ECOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE

# Projet Pédagogique Orphéons et Opus

Ce dossier vous présente dans son intégralité, la nouvelle organisation du premier cycle ainsi que ses objectifs.

## Organisation des Orphéons Eveil (*première année d'apprentissage*)

Le constat de départ est qu'il est bien difficile à un enfant de choisir « véritablement » son instrument soit l'enfant ne connaît pas l'intégralité des instruments enseignés à l'école ou parfois c'est les parents qui choisissent pour lui ce qui aura un effet néfaste sur sa motivation future. Il est donc proposé à l'enfant pendant un semestre (jusqu'en février) d'essayer tous les instruments de l'école plusieurs fois. L'enfant pourra ainsi choisir pleinement son instrument en toute connaissance. Celui-ci interviendra en février. Il fera plusieurs vœux. L'équipe pédagogique fera son possible pour permettre à chaque enfant d'obtenir son premier choix mais elle devra aussi veiller au bon équilibre du groupe. En effet, à partir de la deuxième année (orphéon) les enfants joueront ensemble, afin de préserver l'harmonie de cet orchestre, l'équipe pédagogique doit être vigilante à ce qu'aucun instrument ne soit « surreprésenté ». A partir du mois de mars, toutes les semaines l'enfant aura un cours instrumental de 30 minutes.

Parallèlement, à ce début d'apprentissage instrumental les enfants ont une heure de formation musicale afin de les initier au rudiment du chant, de la lecture, de l'écriture et de l'écoute.

## Organisation des Orphéons 1 – 2 (*deuxième et troisième année d'apprentissage*)

Les enseignements se répartissent en trois séances :

- Cours individuel instrumental de 30 minutes. L'équipe pédagogique a souhaité conserver un moment privilégié où le professeur pourra gérer au mieux toutes les difficultés de l'enfant et lui apporter des réponses personnalisées.
- Orphéon Pratique Collective : 1h00. Ce cours rassemble les orphéons 1 et les orphéons 2
- Orphéon Formation Musicale : 1h00 de formation musicale et 30 minutes de chant chorale en parallèle, l'enseignement y est basé sur un répertoire annuel instrumentaux-vocal et le projet musical du groupe.

## Organisation des Opus (*années 4 et 5*)

Les Opus s'inscrivent dans la continuité des Orphéons.

- Cours individuel instrumental de 30 minutes.
- Orphéon Pratique Collective : 1h00. Ce cours rassemble les opus 1 et les opus 2
- Orphéon Formation Musicale : 1h00 de formation musicale et 30 minutes de chant chorale

## Objectifs du premier cycle (Orphéon et Opus)

Suite à cette réorganisation, l'équipe a souhaitée re-décliner les objectifs pédagogiques qui porteront la cohérence des Orphéons ainsi que des Opus :

- Accroître l'autonomie de l'enfant au service du collectif
- Structurer l'oreille
- Elargir la culture et la curiosité de l'enfant
- Développer le plaisir et l'émotion

## Le rôle des Parents

Les parents jouent un rôle essentiel. Ils nous ont encouragés à repenser l'organisation de notre premier cycle et doivent être partie prenante. Certes, ce projet a ses avantages et des objectifs ambitieux, mais aussi des contraintes qui s'impose à tous. Les disciplines autres sont considérées comme « complémentaires » au cours d'instrument, et les regroupements éventuels deviennent malaisés. Chaque année, les choix des horaires des disciplines collectives, de la FM à la pratique collective (chorale, ensembles...) sont un véritable casse-tête pour les parents. De ce point de vue-là, les cours collectifs (Formation musicale et Pratique Collective) sont le mercredi après-midi et se suivent sur un créneau commun à tous les élèves du groupe, créneaux qui resteront identiques pendant les quatre années du cycle.

L'APEC<sup>1</sup> est depuis le début un partenaire privilégié de l'école et doit jouer pleinement son rôle de médiateur, dynamiseur. L'investissement des parents dans ce projet est un facteur capital de sa réussite.

---

<sup>1</sup> APEC : Association des Parents d'Elèves de l'école de musique de Commentry